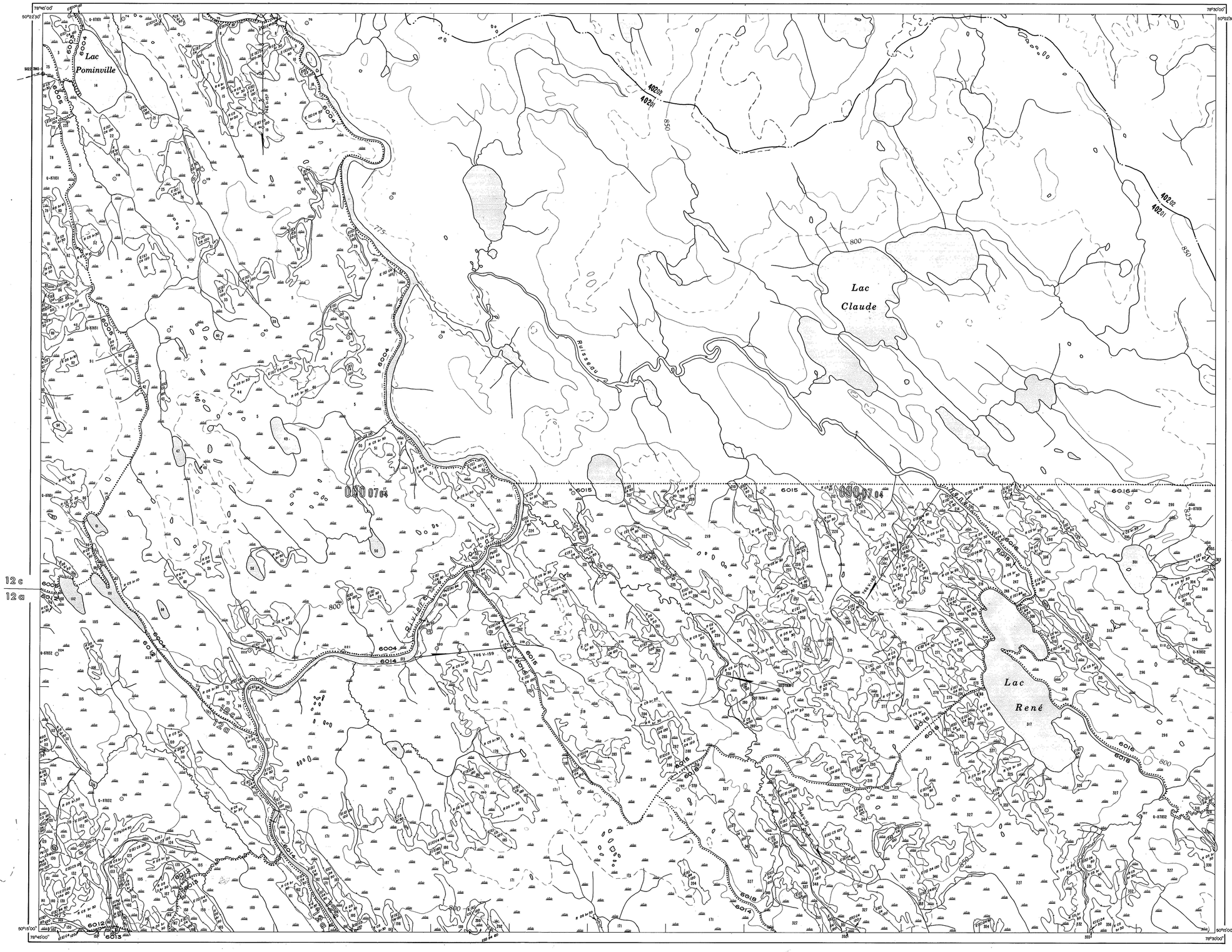

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — le sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — à thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybrid.)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance naturelle	Tendance régénération
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Eb S	Eb S (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
— — — — avec résineux	Bb R	Bb R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B J R	B J R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er R (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Mélange à bouleaux blancs colonisés	M B	M B (R)
— — — sur station humide	M B H	M B H (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — — sur station humide	F1 H
— — — sur station humide	F1 H
— — (plantation)	F1 p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	B J
Peuplerais	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ep
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ep Bb
— — à bouleaux jaunes	Ep B J
— — à peupliers	Ep Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ep F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ep F1
Plantation d'érable à sucre	Ep p
— — de bouleau jaune	Pe p J
— — de peuplier	Pe p
— — de pin sylvestre	Pi p
— — de frêne d'amérique	F p Au

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	H
Jumeau	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle par épidémie légère	cs
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	THIES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune (jeunes indiqueront) Groupe 1: dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans, autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (vieux indiqueront) Groupe 2: dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 90 et 120 ans, autres peuplements (majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'
Pente inaccessible	0 à 90 %	⊗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E3 C3 cp 50 m ⊖ — S: défoliation; 1: classe de densité; E3: classe de pente; C3: classe d'âge; cp: perturbation; 50: classe de hauteur; m: classe d'origine; S: sous groupe d'essences; E: groupement d'essences

B C5 c 6 B 1 — B: classe de pente; C5: classe d'âge; c: cause de l'origine; 6: classe de hauteur; B: sous groupe d'essences; 1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GROUPE-CONSEIL LTÉE — SIGNATURE: Jean Pierre Simard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 5
000 07 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 40201*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98 400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6004*
Région écologique: 12c*
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-11	32-L-10	32-L-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-6	32-L-7	32-L-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-3	32-L-2	32-L-1	

32 L/7 S.E.